



Les convocations signées par le Service central des recherches judiciaires (SCRJ) du Secrétariat d'Etat à la Défense (SED) en charge de la Gendarmerie nationale tournent en boucle sur la toile.

Sur ces convocations, qui sont adressées aux collaborateurs du président de l'Assemblée nationale (Pan) le 25 mai 2023, ces derniers sont tenus de se présenter au SCRJ le mercredi 31 mai à 9 heures munis chacun de sa pièce d'identité pour être entendu sur les faits d'escroquerie.

Le Lieutenant-colonel Dieudonné Bialo, chef du SCRJ, les convoque selon des sources proches du dossier suite aux plaintes d'un prestataire de services abusé dans un marché. Il va donc entendre tous ces responsables du Secrétariat général de l'Assemblée nationale traînés devant lui par un citoyen qui estime qu'il a été floué.

Cette affaire concerne Hoche Mozogo, est le directeur de l'Hôtel des députés ; Ngansop Gilles Valery, le directeur des Finances et du budget ; Djadaï Yacouba née Tamar qui est l'agent comptable ; Abdoulaye Daouda qui est le secrétaire général par intérim et Aba Maïna Aba Maga, le contrôleur général. On se souvient déjà que le 18 avril dernier, Boukar Abdourahim, le directeur du cabinet du Pan, avait suscité des interrogations en créant une « Commission de contrôle interne de la régularité des actes administratifs soumis à la signature ou à

l'approbation du Très honorable président de l'Assemblée nationale ».

Il rappelait à l'intention du personnel du cabinet, avoir constaté qu'une multitude de dossiers de natures diverses (demandes d'emploi, de prestations de services, de promotions) et autres, étaient présentés au Pan en dehors du circuit normal et ordinaire de la transmission des documents. Le but était donc de mettre un terme « à ces pratiques illégales et répréhensibles ». Pour l'instant l'opinion a les oreilles tournées vers le SED où demain, on commencera à percevoir de quoi il en retourne précisément.

Mutations